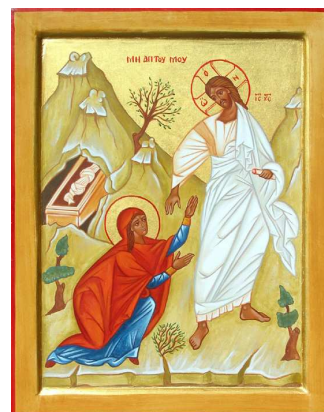


LES RACINES JUIVES DU CHRISTIANISME

Année 2010



FORMATION

proposée par les paroisses
Sainte-Anne de la Butte aux Cailles
Saint-Albert le Grand,
Sainte-Rosalie

à la crypte ARARAT
(derrière l'église Sainte-Anne)
accès par le 11 rue Martin Bernard Paris 13°

Les lundis
1er février, 15 février, 8 mars, 22 mars, 12 avril, 3 mai
de 20h à 22h

LES RACINES JUIVES DU CHRISTIANISME

Sommaire

- lundi 1^{er} février : Les juifs vus par les chrétiens.
Du mépris au dialogue.
pages 2 - 3 - 4 - 5 - 6
- lundi 15 février : Jésus, juif de son temps.
pages 7 - 8 - 9
- lundi 8 mars : « Je suis venu accomplir la loi ».
pages 10 - 11 - 12
- lundi 22 mars : L'accès des païens aux richesses d'Israël :
de la synagogue à l'Eglise.
pages 13 - 14 - 15 - 16
- lundi 12 avril : La redécouverte de nos racines juives :
Quelles conséquences pratiques pour notre foi ?
pages 17 - 18 - 19
- lundi 3 mai : Judaïsme d'hier et Judaïsme d'aujourd'hui.
page 20

Chaque séance comportera
-> un temps d'échanges et de débat
-> un exposé.

Lundi 1^{er} Février 2010

**Les juifs vus par les chrétiens.
Du mépris au dialogue.**

Intervenante : Hélène MILLET

Concile de Florence, 1442 : extraits de l'acte d'union avec les Coptes

Traduction adaptée de *Les conciles œcuméniques, les décrets*, t. II, Giuseppe Alberigo dir., Paris, 1994, p. 1177-1183.

[L'Eglise] croit fermement, professe et enseigne que les prescriptions légales de l'Ancien Testament (qui se divisent en cérémonies, saints sacrifices, sacrements) ont pris fin tandis qu'ont commencé les sacrements du Nouveau Testament. Elles avaient en effet été instituées pour signifier quelque chose de futur, et, même si, en ce temps-là, elles avaient été adaptées au culte divin, une fois venu notre Seigneur Jésus Christ (qui était signifié par elles), elles ont cessé. Quiconque, encore après la passion, met son espoir dans les prescriptions légales et se soumet à elles en les croyant nécessaires au salut - comme si la foi dans le Christ ne pouvait sauver sans elles - a pêché mortellement. [L'Eglise] ne nie pas cependant que, depuis la passion du Christ et jusqu'à la promulgation de l'Evangile, elles ont pu être respectées - du moins dans la mesure où on les croyait, si peu que ce fût, nécessaires au salut. Mais après la promulgation de l'Evangile, l'Eglise affirme qu'elles ne peuvent être respectées sans l'anéantissement du salut éternel. Donc elle dénonce comme étrangers à la foi dans le Christ tous ceux qui, depuis ce temps-là, observent la circoncision, le sabbat et les autres prescriptions légales, et affirme qu'ils ne peuvent pas du tout avoir part au salut éternel, sauf si un jour ils reviennent de ces erreurs. Donc, à tous ceux qui se glorifient du nom de chrétiens, elle prescrit de manière absolue qu'à n'importe quel moment, soit avant soit après le baptême, il faut renoncer à la circoncision, car, que l'on place en elle ou non son espoir, elle ne peut être respectée sans anéantissement du salut éternel.

[...]

Elle croit fermement, professe et prêche qu'aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Eglise catholique, non seulement païens, mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques ne peuvent devenir participants de la vie éternelle, mais iront *dans le feu éternel qui est préparé pour le diable et ses anges* (Mt 25, 41), à moins qu'avant la fin de leur vie ils ne lui aient été agrégés ; elle professe aussi que l'unité du corps de l'Eglise a un tel pouvoir que les sacrements de l'Eglise n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent en elle ; pour eux seuls, jeûnes, aumônes et tous les autres devoirs de la piété et exercices de la milice chrétienne enfantent les récompenses éternelles, et personne ne peut être sauvé, si grandes soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Eglise catholique.

Les Juifs lors du couronnement du pape au Moyen Age

D'après Pascal Montaubin, « *Pater urbis et orbis* ». Les cortèges pontificaux dans la Rome médiévale (XIIIe-XIVe siècles) », dans *Rivista di Chiesa in Italia*, 2009, p. 30-31.

La participation des Juifs de Rome au cérémonial du couronnement du pape est attestée depuis 1049. Ils étaient requis d'acclamer le pape, tout comme le clergé des 313 églises romaines. L'acclamation en trois langues, latine, grecque et hébraïque, reprenait le rituel impérial ; elle fut doublée de la présentation de la Torah à la vénération du pape, dès 1131. Le cérémonial témoigne de la position spécifique des Juifs dans la société chrétienne médiévale et dans l'histoire de la révélation : ils manifestent leur allégeance au pape qui leur accorde sa protection (garantie en 1199 par la décrétale *Sicut Judaeis*) ; ils obtiennent une forme de reconnaissance par le souverain et le peuple chrétiens en participant à un rituel public, mais ils sont traités comme des étrangers. Leur infériorité religieuse est soulignée dès 1131 par des paroles du pape à propos de la cité judaïque qui ne reconnaît pas la personne divine du Christ. Ainsi, en 1295, Boniface VIII reçut des Juifs la louange et la Torah, puis il leur tourna le dos pour délivrer un sermon sur leur cécité. Le pontife romain honorait donc la loi ancienne dans ce qu'elle annonçait Jésus, mais signifiait aussi qu'elle était devenue caduque avec les Evangiles. Le statu quo concernant la communauté juive établie depuis l'Empire romain chrétien était donc réitéré lors du couronnement papal : les Juifs étaient tolérés dans un statut mineur en vertu de leur servitude théologique et à condition de reconnaître la supériorité religieuse et politique des chrétiens. Au XV^e siècle, Les Juifs subissaient une forme d'humiliation collective publique : il n'y avait plus présentation mais véritable remise de la Torah au pape, qui faisait passer le rouleau sur son épaule gauche en signe du refus chrétien de l'interprétation véhiculée par ce texte. En 1455, l'hommage des Juifs fut changé de lieu pour les protéger de la population romaine. Au XV^e siècle, le rituel se tenait de manière plus infamante à l'arc de Titus où les bas reliefs commémorent le pillage du Temple de Jérusalem.

Concile Vatican II. Déclaration *Nostra aetate* sur les religions, 1965

http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_nostra-aetate_fr.html

Préambule

1. A notre époque où le genre humain devient de jour en jour plus étroitement uni et où les relations entre les divers peuples augmentent, l'Eglise examine plus attentivement quelles sont ses relations avec les religions non chrétiennes. Dans sa tâche de promouvoir l'unité et la charité entre les hommes, et même entre les peuples, elle examine ici d'abord ce que les hommes ont en commun et qui les pousse à vivre ensemble leur destinée.

[...]

La religion juive

4. Scrutant le mystère de l'Eglise, le Concile rappelle le lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham.

L'Eglise du Christ, en effet, reconnaît que les prémices de sa foi et de son élection se trouvent, selon le mystère divin du salut, dans les patriarches, Moïse et les prophètes. Elle confesse que tous les fidèles du Christ, fils d'Abraham selon la foi (*Gal.*, 3, 7), sont inclus dans la vocation de ce patriarche et que le salut de l'Eglise est mystérieusement préfiguré dans la sortie du peuple élu hors de la terre de servitude. C'est pourquoi l'Eglise ne peut oublier qu'elle a reçu la révélation de l'Ancien Testament par ce peuple avec lequel Dieu, dans sa miséricorde indicible, a daigné conclure l'antique Alliance, et qu'elle se nourrit de la racine de l'olivier franc sur lequel ont été greffés les rameaux de l'olivier sauvage que sont les Gentils (*Rom.*, 11, 17-24).

L'Eglise croit, en effet, que le Christ, notre paix, a réconcilié les Juifs et les Gentils par sa croix et en lui-même des deux a fait un seul (*Eph.*, 2, 14-16).

L'Eglise a toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul sur ceux de sa race "à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, et de qui est né, selon la chair, le Christ" (*Romains*, 9, 4-5), le fils de la Vierge Marie. Elle rappelle aussi que les apôtres, fondements et colonnes de l'Eglise, sont nés du peuple juif, ainsi qu'un grand nombre des premiers disciples qui annoncèrent au monde l'Evangile du Christ.

Au témoignage de l'Ecriture sainte, Jérusalem n'a pas reconnu le temps où elle fut visitée (*Lc*, 19, 44); les Juifs, en grande partie, n'acceptèrent pas l'Evangile, et même nombreux furent ceux qui s'opposèrent à sa diffusion (*Rom.*, 1 I, 28). Néanmoins, selon l'Apôtre, les Juifs restent encore, à cause de leurs pères, très chers à Dieu, dont les dons et l'appel sont sans repentance (*Rom.*, 1 I, 28-29 et *Lumen Gentium*, p. 20).

Avec les prophètes et le même Apôtre, l'Eglise attend le jour, connu de Dieu seul, où tous les peuples invoqueront le Seigneur d'une seule voix et "le serviront sous un même joug" (*Sophonie*, 3, 9) (*Is.*, 66, 23; *Ps.* 65, 4; *Rom.*, 11, 11-32).

Du fait d'un si grand patrimoine spirituel, commun aux chrétiens et aux Juifs, le Concile veut encourager et recommander entre eux la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel.

Encore que des autorités juives, avec leurs partisans, aient poussé à la mort du Christ (*Jean*, 19, 6), ce qui a été commis durant sa passion ne peut être imputé ni indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps. S'il est vrai que l'Eglise est le nouveau peuple de Dieu, les Juifs ne doivent pas, pour autant, être présentés comme réprouvés par Dieu ni maudits, comme si cela découlait de la Sainte Ecriture. Que tous donc aient soin, dans la catéchèse et la prédication de la parole de Dieu, de n'enseigner quoi que ce soit qui ne soit conforme à la vérité de l'Evangile et à l'esprit du Christ.

En outre, l'Eglise qui réprovoque toutes les persécutions contre tous les hommes, quels qu'ils soient, ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les Juifs, et poussée, non pas par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de l'Evangile, déplore les haines, les persécutions et toutes les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les Juifs.

D'ailleurs, comme l'Eglise l'a toujours tenu et comme elle le tient, le Christ, en vertu de son immense amour, s'est soumis volontairement à la passion et à la mort, à cause des péchés de tous les hommes et pour que tous les hommes obtiennent le salut. Le devoir de l'Eglise, dans sa prédication, est donc d'annoncer la croix du Christ comme signe de l'amour universel de Dieu et comme source de toute grâce.

Questions :

Texte 1

Ce texte ne vise pas directement les Juifs mais ceux des Coptes qui avaient conservé des usages juifs. Pourquoi paraissent-ils intolérables à l'Eglise d'alors ?

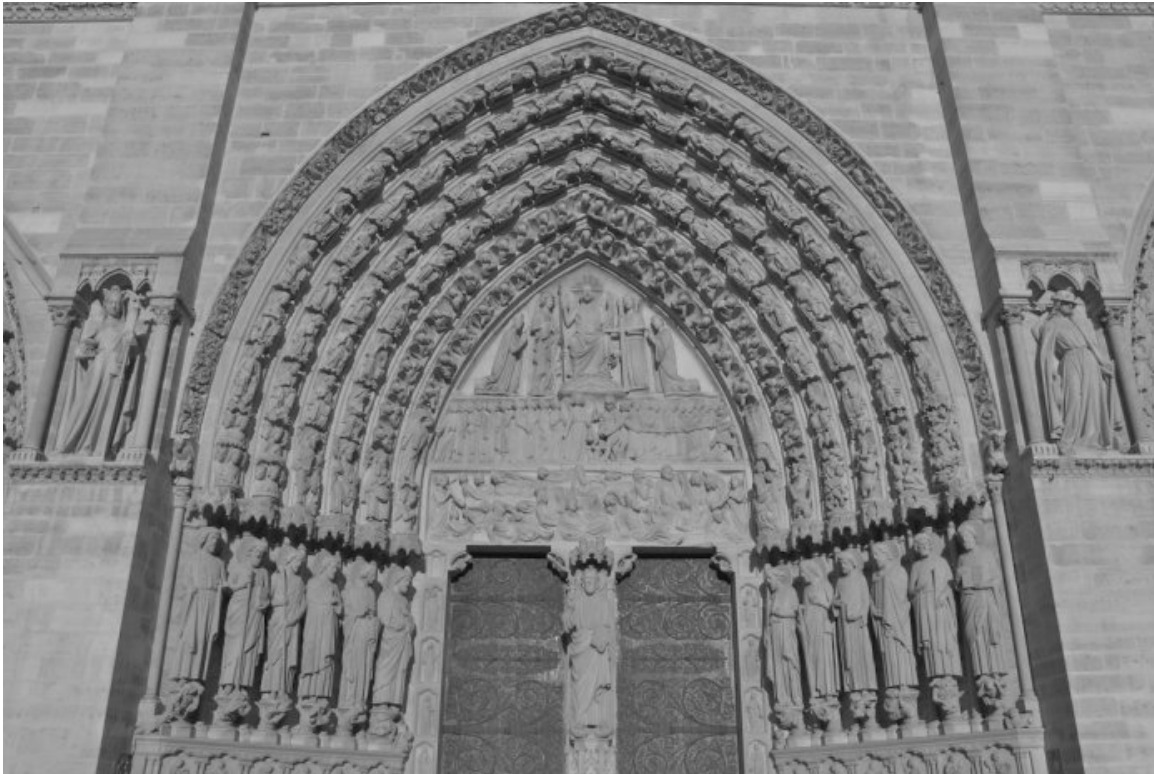
Texte 2

Avez-vous été les témoins de gestes, de coutumes ou de paroles humiliants à l'égard des Juifs ?

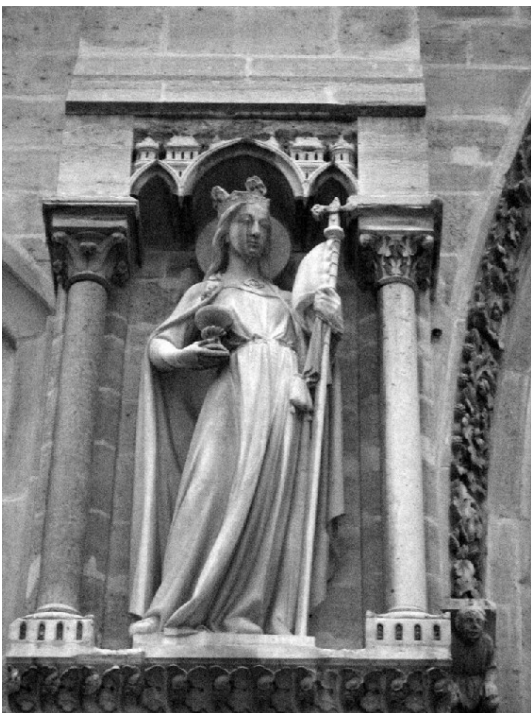
Texte 3

Nostra aetate marque un tournant dans les relations entre les Juifs et l'Eglise catholique romaine. Sur quels points porte ce tournant ?

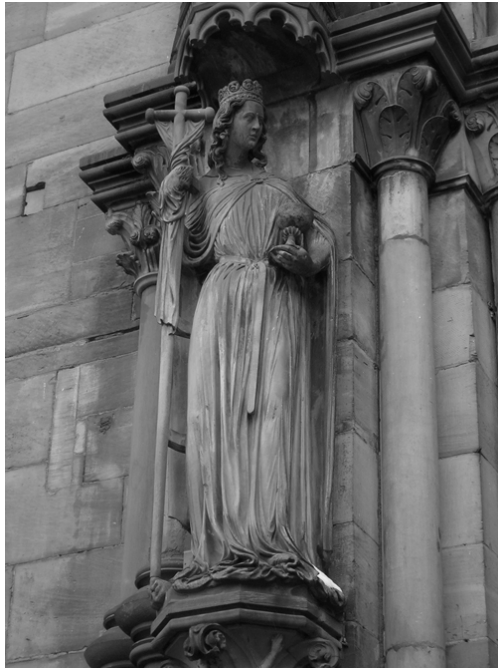
Statues de l'Eglise et de la Synagogue sur les façades de cathédrales gothiques



Vue du portail occidental du Jugement de la Cathédrale Notre Dame de Paris avec les statues de l'Eglise et de la Synagogue personnifiées de part et d'autre



Vues de l'Eglise et de la Synagogue personnifiées de part et d'autre du portail du Jugement de la Cathédrale Notre Dame de Paris



Vues de l'Eglise et de la Synagogue personnifiées de part et d'autre du portail méridional de la Cathédrale de Strasbourg



Dessins des statues de l'Eglise et de la Synagogue personnifiées des cathédrales de Strasbourg (à gauche) et de Bamberg (à droite) [Viollet-le-Duc, Eugène : article Eglise personnifiée - Synagogue personnifiée, in Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, Tome 5, Librairies-imprimeries réunies, Paris, 1860, pp.154-161]

Question :

Qu'évoquent ces statues et les symboles utilisés ? Quel est le sens de cette allégorie ?

Faites le lien avec le texte sur la participation des Juifs au couronnement du pape au Moyen-Age

Lundi 15 Février 2010

Jésus, juif de son temps

Intervenant : Antonio GONZALEZ

Jésus le juif

Quelle est la principale conclusion que nous devons tirer de cette exploration des éléments historiques et linguistiques dont sont composés les évangiles ?

C'est sans doute le fait qu'elle [...] situe Jésus dont la véritable lignée des Dévots, les anciens Hassidim. [...] Toute nouvelle enquête pourrait accepter sans risque comme point de départ le postulat selon lequel Jésus n'était ni un pharisien, ni un essénien, ni un zélateur ou un gnostique mais qu'il faisait partie des saints thaumaturges de la Galilée.

Cependant, la découverte des analogies entre le et les paroles de Jésus et celle des Hassidim, [...] Ne prétend absolument pas impliquer qu'il n'était que l'un d'entre eux et rien de plus. [...] Aucun exégète objectif et éclairé des Évangiles ne peut manquer d'être frappé par l'incomparable supériorité de Jésus. Comme l'a écrit Joseph Klausner dans le dernier paragraphe de son célèbre ouvrage, « *Jésus de Nazareth* » dont l'original hébreu a été publié il y a plus de 50 ans :

Dans son code éthique on trouve une sublimité, une singularité et une originalité qui demeurent inégalées par aucun autre code éthique hébreu ; de même il n'existe rien de comparable à l'art remarquable qu'il apporte à ses paraboles.

Remarquable par la profondeur de son intuition et sa grandeur de caractère, il est tout particulièrement le maître incomparable dans l'art de mettre à nu le cœur même de la vérité spirituelle et de ramener toute question à l'essence de la religion : le rapport existentiel d'homme à homme, et de l'homme avec Dieu.

Il faut ajouter que sur un point plus que sur aucun autre, il différait à la foi de ses contemporains et des prophètes qui l'avaient précédé. Les prophètes parlaient en faveur du pauvre honnête, et défendaient la veuve et l'orphelin, ceux qu'opprimaient et exploitaient les méchants, riches et puissants. Gélule alla plus loin. Non contente de proclamer que tous ceux-là étaient bénis, il se mêla en outre aux parias de ce monde, à ceux que méprisaient les gens respectables. Les pêcheurs étaient ses commensaux ; les percepteurs de taxes qu'on méprisait tant et les prostituées, ses amis.

La mise au jour du véritable milieu de Jésus et de son authentique judaïsme ne prétend être qu'une tentative de clarification des malentendus qu'une fausse image de Jésus avait répandus : un premier pas dans ce qui semble être la direction de l'homme réel. [...] Le témoignage effectif et constant de la plus ancienne tradition rendra, une fois replacé dans son contexte naturel qu'est la religion charismatique galiléenne, ne mène pas à un Jésus totalement étranger au cadre du judaïsme [...] mais à un autre personnage. Il s'agit de Jésus, le juste, le *tsaddik*, Jésus qui aide et guérit, Jésus le maître et le guide, vénéré par ses intimes comme par ses admirateurs moins engagés, comme un prophète, seigneur et fils de Dieu.

Geza Vermès,
Ancien professeur à l'Université d'Oxford
Desclée, Paris 1978

L'aube du christianisme

Le christianisme n'est pas né d'un seul coup. Il n'est pas non plus issu en droite ligne du judaïsme ancien, même s'il y plonge ses racines. Sa naissance est à chercher au carrefour de la culture juive et la culture gréco-romaine, dans les grandes cités du bassin méditerranéen (Antioche, Éphèse, Corinthe, Rome). Le christianisme émerge au premier siècle dans le milieu des villes, des places et des marchés, dans le brassage des populations et des croyances. D'emblée, il fut un mouvement aux diverses facettes, certaines plus axées sur l'attachement à Israël et à ses rites, d'autres plus perméables aux spiritualités grecques et orientales. Le souci d'une orthodoxie viendra plus tard, dans la seconde moitié du II^e siècle, quand il s'agira de réguler par le canon des Écritures cette diversité proliférante. La pluralité du christianisme à ses origines tient à deux facteurs : d'une part une volonté d'incarner la croyance nouvelle au creux de la culture et des pratiques quotidiennes des convertis, d'autre part son pouvoir d'intégration des clivages ethniques et sociaux, que Paul résumera d'un slogan : « il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni masculin ni féminin ; car tous vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ » (Ga 3,28). [...]

On commence là où toute histoire du christianisme doit commencer : *Jésus de Nazareth*. Non pas que Jésus ait imaginé ou programmé l'essor du mouvement universel qui se réclamera de lui. Le Nazaréen espérait réformer de la foi d'Israël, il a échoué dans son entreprise. Toutefois dans les paroles et les initiatives de ce « juif marginal » (comme l'appelle John P. Meier), des impulsions étaient données, que vont développer ses premiers disciples : l'image d'un Dieu à l'amour inconditionnel, la priorité de la morale sur la ritualité, l'urgence d'agir sous l'horizon de l'avènement prochain du Royaume, et idée que la révélation de Dieu à Israël trouve sa confirmation dans la lecture que Jésus fait de la Torah. Dans l'efflorescence du christianisme des années 40, chaque courant cherchera son fondement et sa légitimité dans la vie et la mort de l'homme de Nazareth. [...]

La floraison des portraits divergents sur la personne de Jésus n'est-elle pas égarante pour la foi ? Joseph Ratzinger/ Benoît XVI ironise sur le « cimetière d'hypothèses » de la recherche sur Jésus. [...] J'invite à inverser le constat, ou plus exactement à inverser l'appréciation sur la diversité des hypothèses historiques sur Jésus. Est-elle dangereuse pour la foi ? Pas nécessairement. Dans le cadre de la quête sur le judaïsme de Jésus, on a tour à tour fait de Jésus un rabbi de type pharisien (David Flusser), un prophète apocalyptique (Ed P. Sanders), un guérisseur populaire (Geza Vermès), un philosophe itinérant à la mode cynique (F. Gérald Downing), un réformateur social (Gerd Theissen), un révolutionnaire pacifique (Richard Horsley). Résultat : aucun de ces modèles ne rend compte de la totalité du personnage. Chacun échoue sur une part de la personnalité du Galiléen. Jésus est irréductible aux catégories socioculturelles présentes dans son milieu. Jésus de Nazareth s'avère donc inclassable.

Daniel Marguerat,
Professeur de Nouveau Testament à l'Université de Lausanne
Labor et Fides / Bayard 2008

Questions :

Questions « religieusement incorrectes »

Puisque Jésus est juif et que Jésus est Dieu est-il légitime de dire que Dieu est juif ?

Le choix par Dieu d'une incarnation de son Fils dans le judaïsme est-il compatible avec l'universalisme de la foi chrétienne ?

Comment expliquer que jusqu'à la destruction du Temple en 70, soit 40 ans après la mort de Jésus, les disciples de Jésus soient restés fidèles à la prière dans le Temple de Jérusalem ? (Luc 24, 53 ; Actes 2, 46 ; 5, 12b-13)

Lundi 8 Mars 2010

« Je suis venu accomplir la loi ».

Intervenant : Père Geoffroy de TALHOUËT

Accomplissement

Que signifie « accompli » ? Jusqu'où va la profondeur de l'amour de Dieu ? Comment Dieu peut-il donner un cœur de chair à l'homme obéissant ? Comment Dieu peut-il ainsi faire d'Israël son épouse fidèle ? C'est le mystère qui nous est révélé dans le Christ Jésus et dont la profondeur abyssale ne peut pas être mesurée par l'homme.

Pourquoi ces commandements ont-ils une telle importance ? Et comment pouvons-nous progresser dans leur intelligence ?

A la phrase du *Lévitique* : « Vous serez saints parce que je suis saint » (*Lv 11,44 ; 19,2*) répond, dans le Sermon sur la montagne : « Vous serez parfaits comme votre Père des cieux. » (*Mt 5,48*) Le Sermon sur la montagne n'est pas du tout à comprendre comme la substitution d'un commandement à un autre : on vous a dit ; et moi je vous dis... Il s'agit d'opposer interprétation à interprétation et non pas de substituer une loi à une autre loi. Quand on emploie l'expression « loi nouvelle », il faut bien comprendre ce qu'on entend par là. S'il s'agit de la nouveauté de l'Esprit Saint qui s'empare du cœur du fidèle quand il participe au Christ – la loi de l'Esprit au sens de saint Paul, – alors oui, cette expression s'impose. En revanche, si l'on veut dire qu'il y a substitution d'une révélation à une autre, c'est ne plus rien comprendre au mystère du Christ. C'est nier le don de Dieu.

Jean-Marie Lustiger, *La promesse, Parole et Silence*, 2002, p. 26-27.

« Tu ne tueras pas »

Le premier commandement (« Tu ne tueras pas. Tu ne commettras pas de meurtre. »), Jésus lui-même en fait un commentaire dans le Sermon sur la montagne (*Mt 5,21* et suivants) qui, je le rappelle, est une interprétation de la Loi face à d'autres interprétations. [...]

Jésus commente le premier commandement en nous disant d'agir comme agit son Père : dans la miséricorde et le pardon.

Il est facile de comprendre pourquoi il nous dit cela à ce moment-là. Comment notre Père des cieux est-il miséricordieux ? Comment le Père de Jésus-Christ est-il miséricordieux ? Et donc, comment respecte-il le commandement de ne pas tuer ?

Nous trouvons dans saint Jean : « Celui qui est homicide depuis le commencement, c'est le diable » (*Jn 8,44*), alors que Dieu, lui, n'a jamais créé la mort et qu'il est le Père de la vie. Non seulement il donne la vie, mais il pardonne le péché, et le pardon du péché est lui-même une résurrection des morts.

Comment se manifeste la puissance de Dieu ? La volonté homicide qui habite le cœur de l'homme tue spirituellement l'homme ; lorsque Dieu lui pardonne, il lui rend la vie, il le ressuscite. Jésus donne à ses disciples la manière d'accomplir ce commandement : être miséricordieux comme le Père des cieux est miséricordieux.

Ce commandement de ne pas tuer, Jésus l'accomplit dans sa Passion. Il se livre lui-même à la puissance de la mort car il porte le péché du monde. Jésus se met entre les mains de Dieu qui donne la vie et ressuscite les morts. Jésus ressuscité est la source du pardon, la source du don de l'Esprit Saint qui donne la vie. Car la vie n'est donnée que par l'Esprit Saint.

De même que par la mort de Jésus, l'Esprit Saint est répandu, donné, source de pardon et source de vie, source de perfection et d'obéissance à Dieu, de même les disciples doivent accomplir à l'imitation de Dieu le commandement « Tu ne tueras pas ». Quand nous agissons ainsi en Jésus, nous agissons avec une puissance divine, nous agissons divinement comme agit notre Père des cieux et comme Jésus lui-même agit.

Jean-Marie Lustiger, *La promesse*, Parole et Silence, 2002, p. 33-35.

Dépassement et accomplissement de la loi

Pour la chrétienté de tous les temps, il est fondamental de ne jamais perdre de vue le lien existant entre *dépassement*, qui n'est pas *violation*, et *accomplissement*. [...] Jésus ne veut abolir ni la famille, ni la finalité du sabbat selon la création, mais il doit créer pour les deux un nouvel espace plus vaste. Par une invitation à rejoindre avec lui une nouvelle famille universelle dans l'obéissance commune au Père, il commence, certes, par faire exploser l'ordre social d'Israël. Mais pour l'Eglise qui allait venir et celle qui est advenue, il a toujours été fondamental de défendre la famille considérée comme le noyau de tout ordre social, de s'engager en faveur du quatrième commandement dans toute sa signification : on sait le combat qu'elle mène aujourd'hui sur ce terrain. On comprend alors que le contenu essentiel du sabbat devait être de nouveau valorisé dans le jour du Seigneur. Le combat en faveur du dimanche fait également parti des préoccupations de l'Eglise, notre époque étant caractérisée par de nombreux cas de désagrégation du rythme du temps sur lequel se règle la communauté.

Joseph Ratzinger / Benoît XVI, *Jésus de Nazareth*, Flammarion, 2007, p. 143-144

La différence des normes dans la Torah

Ce que Jésus dit là [dans le Sermon sur la montagne] est-il réaliste ? doit-on agir ainsi, est-on même autorisé à le faire ? Certaines de ces injonctions ne ruinent-elles pas [...] tout ordre social concret ? Est-ce une façon de construire une communauté, un peuple ? [...] Pour la question que nous posons, c'est l'analyse du Code de l'Alliance (cf. Ex 20,22-23, 19) qui est importante. Dans ce code de droit on peut distinguer deux sortes de droit : le droit dit casuistique et le droit apodictique.

Le droit casuistique fournit des normes pour régler des questions juridiques tout à fait concrètes : les prescriptions concernant la détention d'esclaves et leur affranchissement, les blessures corporelles causées par des hommes ou des animaux l'indemnisation après un vol, etc. [...] Il s'agit d'un droit conditionné historiquement, absolument susceptible d'être critiqué, voire méritant de l'être, en tous cas de notre point de vue éthique. [...] Il est en effet indispensable qu'un ordre social ait la capacité de se transformer. Il doit s'adapter à la diversité des situations historiques et se laisser guider par ce qui est possible, sans pour autant perdre de vue le critère éthique en tant que tel celui qui confère au droit son caractère de droit.

[...] Le « droit apodictique » est édicté au nom de Dieu lui-même, sans aucune mention de sanction concrète. « Tu ne maltraiteras point l'immigré qui réside chez toi, tu ne l'opprimeras point, car vous étiez vous-même des immigrés en Egypte. Vous n'accablerez pas la veuve et l'orphelin » (*Ex 22, 20-21*). Dans ces grandes normes, la critique des Prophètes a trouvé son point d'appui et, à partir de ces normes, elle a constamment mis en discussion des habitudes juridiques concrètes, pour faire prévaloir le noyau essentiellement divin du droit comme critère et ligne d'orientation pour toute évolution du droit et pour tout ordre social.

[...] Ainsi, il y a, dans la Torah elle-même, différents degrés d'autorité et [...] un dialogue constant entre norme historiquement déterminées et « méta-normes », ces dernières formulant les exigences permanentes de l'Alliance.

[...] Dans les antithèses du Sermon sur la montagne, Jésus ne se présente à nous ni comme un rebelle ni comme un libéral, mais comme l'interprète prophétique de la Torah, comme celui qui ne l'abolit pas, mais l'accomplit, et qui l'accomplit justement en assignant à a raison qui agit dans l'histoire son domaine propre de responsabilité. Ainsi la chrétienté sera tenue d'innover en matière d'ordre social, redéfinissant et reformulant sans cesse une « doctrine sociale chrétienne ».

Joseph Ratzinger / Benoît XVI, *Jésus de Nazareth*, Flammarion, 2007, p. 145-149

Questions :

- 1) Jésus observe-t-il une loi différente de celle de Moïse ?
- 2) Quelle est la nouveauté, chez Jésus, dans la manière d'observer la loi de Moïse ?
- 3) Pouvez-vous redire entre vous comment Jésus accomplit le commandement « Tu ne tueras pas » ?
- 4) Comment l'accomplissement de la loi par Jésus aboutit à une loi nouvelle ? Quelle est cette loi nouvelle ? Quel rapport avec la liberté ?

Lundi 22 Mars 2010

L'accès des païens aux richesses d'Israël : de la synagogue à l'Eglise

Intervenant : Jérôme PERRIN

***Pierre et Corneille* Les Actes des Apôtres, chapitre 10**

La vision de Corneille à Césarée

¹ Il y avait à Césarée un homme du nom de Corneille, centurion de la cohorte Italique. ² Pieux et craignant Dieu, ainsi que toute sa maison, il faisait de larges aumônes au peuple juif et priait Dieu sans cesse. ³ Il eut une vision. Vers la neuvième heure du jour, l'Ange de Dieu - il le voyait clairement - entra chez lui et l'appela : « Corneille ! ». ⁴ Il le regarda et fut pris de frayeur. » Qu'y a-t-il, Seigneur ? » demanda-t-il. - « Tes prières et tes aumônes, lui répondit l'Ange, sont montées devant Dieu, et il s'est souvenu de toi. ⁵ Maintenant donc, envoie des hommes à Joppé et fais venir Simon, surnommé Pierre. ⁶ Il loge chez un certain Simon, un corroyeur, dont la maison se trouve au bord de la mer. » ⁷ Quand l'ange qui lui parlait fut parti, Corneille appela deux de ses domestiques ainsi qu'un soldat pieux, de ceux qui lui étaient attachés, ⁸ et après leur avoir tout expliqué, il les envoya à Joppé.

La vision de Pierre à Joppé

⁹ Le lendemain, tandis qu'ils faisaient route et approchaient de la ville, Pierre monta sur la terrasse, vers la sixième heure, pour prier. ¹⁰ Il sentit la faim et voulut prendre quelque chose. Or, pendant qu'on lui préparait à manger, il tomba en extase. ¹¹ Il voit le ciel ouvert et un objet, semblable à une grande nappe nouée aux quatre coins, en descendre vers la terre. ¹² Et dedans il y avait tous les quadrupèdes et les reptiles, et tous les oiseaux du ciel. ¹³ Une voix lui dit alors : « Allons, Pierre, immole et mange. » ¹⁴ Mais Pierre répondit : « Oh non ! Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de souillé ni d'impur ! » ¹⁵ De nouveau, une seconde fois, la voix lui parle : « Ce que Dieu a purifié, toi, ne le dis pas souillé. » ¹⁶ Cela se répéta par trois fois, et aussitôt l'objet fut remonté au ciel.

¹⁷ Tout perplexe, Pierre était à se demander en lui-même ce que pouvait bien signifier la vision qu'il venait d'avoir, quand justement les hommes envoyés par Corneille, s'étant enquis de la maison de Simon, se présentèrent au portail. ¹⁸ Ils appelèrent et s'informèrent si c'était bien là que logeait Simon surnommé Pierre. ¹⁹ Comme Pierre était toujours à réfléchir sur sa vision, l'Esprit lui dit : « Voilà des hommes qui te cherchent. ²⁰ Va donc, descends et pars avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés. » ²¹ Pierre descendit auprès de ces hommes et leur dit : « Me voici. Je suis celui que vous cherchez. Quel est le motif qui vous amène ? »

²² Ils répondirent : « Le centurion Corneille, homme juste et craignant Dieu, à qui toute la nation juive rend bon témoignage, a reçu d'un ange saint l'avis de te faire venir chez lui et d'entendre les paroles que tu as à dire. » ²³ Pierre les fit alors entrer et leur donna l'hospitalité. Le lendemain, il se mit en route et partit avec eux ; quelques-uns des frères de Joppé l'accompagnèrent. ²⁴ Il entra dans Césarée le jour suivant. Corneille les attendait et avait réuni ses parents et ses amis intimes. ²⁵ Au moment où Pierre entrait, Corneille vint à sa rencontre et, tombant à ses pieds, se prosterna. ²⁶ Mais Pierre le releva en disant : « Relève-toi. Je ne suis qu'un homme, moi aussi. » ²⁷ Et tout en s'entretenant avec lui, il entra. Il trouve alors les gens qui s'étaient réunis en grand nombre, ²⁸ et il leur dit : « Vous le savez, il est absolument interdit à un Juif de frayer avec un étranger ou d'entrer chez lui. Mais Dieu vient de me montrer, à moi, qu'il ne faut appeler aucun homme souillé. ²⁹ Aussi n'ai-je fait aucune difficulté pour me rendre à votre appel. Je vous le demande donc, pour quelle raison m'avez-vous fait venir ? » ³⁰ Corneille répondit : « Il y a maintenant trois jours, j'étais en prière chez moi à la neuvième heure et voici qu'un homme surgit devant moi, en vêtements resplendissants. ³¹ Il me dit : « Corneille, ta prière a été exaucée, et de tes aumônes on s'est souvenu auprès de Dieu. ³² Envoie donc quérir à Joppé Simon, surnommé Pierre. Il loge dans la maison du corroyeur Simon, au bord de la mer. » ³³ Aussitôt je t'ai donc fait chercher, et toi, tu as bien fait de venir. Nous voici donc tous devant toi pour entendre ce qui t'a été prescrit par Dieu. »

Le discours de Pierre chez Corneille

³⁴ Alors Pierre prit la parole et dit : « Je constate en vérité que Dieu ne fait pas acception des personnes, ³⁵ mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. ³⁶ « Il a envoyé sa parole aux Israélites, leur annonçant la bonne nouvelle de la paix par Jésus Christ : c'est lui le Seigneur de tous. ³⁷ Vous savez ce qui s'est passé dans toute la Judée : Jésus de Nazareth, ses débuts en Galilée, après le baptême proclamé par Jean ; ³⁸ comment Dieu l'a oint de l'Esprit Saint et de puissance, lui qui a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tombés au pouvoir du diable ; car Dieu était avec lui. ³⁹ Et nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem. Lui qu'ils sont allés jusqu'à faire mourir en le suspendant au gibet, ⁴⁰ Dieu l'a ressuscité le troisième jour et lui a donné de se manifester, ⁴¹ non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait choisis d'avance, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts ; ⁴² et il nous a enjoint de proclamer au Peuple et d'attester qu'il est, lui, le juge établi par Dieu pour les vivants et les morts. ⁴³ C'est de lui que tous les prophètes rendent ce témoignage que quiconque croit en lui recevra, par son nom, la rémission de ses péchés. »

La venue de l'Esprit sur les païens

⁴⁴ Pierre parlait encore quand l'Esprit Saint tomba sur tous ceux qui écoutaient la parole. ⁴⁵ Et tous les croyants circoncis qui étaient venus avec Pierre furent stupéfaits de voir que le don du Saint Esprit avait été répandu aussi sur les païens. ⁴⁶ Ils les entendaient en effet parler en langues et magnifier Dieu. Alors Pierre déclara : ⁴⁷ « Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu l'Esprit Saint aussi bien que nous ? » ⁴⁸ Et il ordonna de les baptiser au nom de Jésus Christ. Alors ils le prièrent de rester quelques jours avec eux.

Dieu n'a pas rejeté son peuple et le sauvera **Épître aux Romains, chapitre 11**

Le reste d'Israël en est déjà une preuve

¹ Je demande donc : Dieu aurait-il rejeté son peuple ? Certes non ! Ne suis-je pas moi-même Israélite, de la race d'Abraham, de la tribu de Benjamin ? ² Dieu n'a pas rejeté le peuple que d'avance il a discerné. Ou bien ignorez-vous ce que dit l'Écriture à propos d'Élie, quand il s'entretient avec Dieu pour accuser Israël : ³ Seigneur, ils ont tué tes prophètes, rasé tes autels, et moi je suis resté seul et ils en veulent à ma vie ! ⁴ Eh bien, que lui répond l'oracle divin ? Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal. ⁵ Ainsi pareillement aujourd'hui il subsiste un reste, élu par grâce. ⁶ Mais si c'est par grâce, ce n'est plus en raison des œuvres ; autrement la grâce n'est plus grâce.

⁷ Que conclure ? Ce que recherche Israël, il ne l'a pas atteint ; mais ceux-là l'ont atteint qui ont été élus. Les autres, ils ont été endurcis, ⁸ selon le mot de l'Écriture : Dieu leur a donné un esprit de torpeur : ils n'ont pas d'yeux pour voir, d'oreilles pour entendre jusqu'à ce jour. ⁹ David dit aussi : Que leur table soit un piège, un lacet, une cause de chute, et leur serve de salaire ! ¹⁰ Que leurs yeux s'enténébrent pour ne point voir et fais-leur sans arrêt courber le dos !

¹¹ Je demande donc : serait-ce pour une vraie chute qu'ils ont bronché ? Certes non ! mais leur faux pas a procuré le salut aux païens, afin que leur propre jalousie en fût excitée. ¹² Et si leur faux pas a fait la richesse du monde et leur amoindrissement la richesse des païens, que ne fera pas leur totalité ! ¹³ Or je vous le dis à vous, les païens, je suis bien l'apôtre des païens et j'honore mon ministère, ¹⁴ mais c'est avec l'espoir d'exciter la jalousie de ceux de mon sang et d'en sauver quelques-uns. ¹⁵ Car si leur mise à l'écart fut une réconciliation pour le monde, que sera leur admission, sinon une résurrection d'entre les morts ?

L'olivier sauvage et l'olivier franc

¹⁶ Or si les prémices sont saintes, toute la pâte aussi ; et si la racine est sainte, les branches aussi. ¹⁷ Mais si quelques-unes des branches ont été coupées tandis que toi, sauvageon d'olivier tu as été greffé parmi elles pour bénéficier avec elles de la sève de l'olivier, ¹⁸ ne va pas te glorifier aux dépens des branches. Ou si tu veux te glorifier, ce n'est pas toi qui portes la racine, c'est la racine qui te porte. ¹⁹ Tu diras : On a coupé des branches, pour que, moi, je fusse greffé. ²⁰ Fort bien. Elles ont été coupées pour leur incrédulité, et c'est la foi qui te fait tenir. Ne t'enorgueillis pas ; crains plutôt. ²¹ Car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, prends garde qu'il ne t'épargne pas davantage. ²² Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : sévérité envers ceux qui sont tombés, et envers toi bonté, pourvu que tu demeures en cette bonté ; autrement tu seras retranché toi aussi. ²³ Et eux, s'ils ne demeurent pas dans l'incrédulité, ils seront greffés : Dieu est bien assez puissant pour les greffer à nouveau. ²⁴ En effet, si toi tu as été retranché de l'olivier sauvage auquel tu appartenais par nature, et greffé, contre nature, sur un olivier franc, combien plus eux, les branches naturelles, seront-ils greffés sur leur propre olivier !

Salut de tout Israël

²⁵ Car je ne veux pas, frères, vous laisser ignorer ce mystère, de peur que vous ne vous complaisiez en votre sagesse : une partie d'Israël s'est endurcie jusqu'à ce que soit entrée la totalité des païens, ²⁶ et ainsi tout Israël sera sauvé, comme il est écrit : De Sion viendra le Libérateur, il ôtera les impiétés du milieu de Jacob. ²⁷ Et voici quelle sera mon alliance avec eux lorsque j'enlèverai leurs péchés. ²⁸ Ennemis, il est vrai, selon l'Évangile, à cause de vous, ils sont, selon l'Élection, chéris à cause de leurs pères. ²⁹ Car les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance.

³⁰ En effet, de même que jadis vous avez désobéi à Dieu et qu'au temps présent vous avez obtenu miséricorde grâce à leur désobéissance, ³¹ eux de même au temps présent ont désobéi grâce à la miséricorde exercée envers vous, afin qu'eux aussi ils obtiennent au temps présent miséricorde. ³² Car Dieu a enfermé tous les hommes dans la désobéissance pour faire à tous miséricorde. ³³ O abîme de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses décrets sont insondables et ses voies incompréhensibles ! ³⁴ Qui en effet a jamais connu la pensée du Seigneur ? Qui en fut jamais le conseiller ? ³⁵ Ou bien qui l'a prévenu de ses dons pour devoir être payé de retour ? ³⁶ Car tout est de lui et par lui et pour lui. A lui soit la gloire éternellement ! Amen.

Questions :

Quel sens donnez-vous aux règles de pureté et aux interdits alimentaires de la Loi juive ?
Que comprend Pierre à travers sa vision par rapport à ces règles ?

Dans les Actes des Apôtres trois visions se répondent : la vision de Corneille à Césarée, la vision de Pierre à Joppé, et la vision de Paul sur le chemin de Damas. Les choix de Dieu sont inouïs et bouleversants : Corneille le non-juif qui languit de Dieu, Pierre le disciple timoré qui a reconnu le Christ en Jésus mais qui reste attaché au Temple et à la Loi, Saul le juif pieux militant ennemi du Christ qu'il n'a pas connu.

Quels sont les points communs de la révélation de Dieu dans ces trois visions ? Qu'est ce qu'elle change dans la vie de chacun ?

Paul utilise quatre fois le mot Israël dans ce passage (vv.1, 2, 7, 25, 26) mais le mot ne recouvre pas toujours la même notion. Ailleurs il dit : « Tous ceux de la postérité d'Israël ne sont pas d'Israël » (Rm 9, 6). Quelles sont donc ces différentes notions d'Israël ? Que veut dire Paul dans l'affirmation « tout Israël sera sauvé » (Rm11, 6)?

La greffe des arbres est un processus mystérieux dont le succès dépend du jardinier et de la branche greffée. Mais Paul parle de greffer un olivier sauvage sur un olivier franc, alors que d'ordinaire on ente un scion d'arbre franc sur un arbre sauvage. Et Paul va jusqu'à parler de re-greffer sur son propre olivier une branche naturelle coupée (Rm 11, 23-24). Quel est le sens profond de ces images paradoxales en apparence ?

Enter = greffer ; scion = petit rejeton tendre et très flexible d'un arbrisseau

Lundi 12 Avril 2010

**La redécouverte de nos racines juives :
quelles conséquences pratiques
pour notre foi ?**

Intervenant : Père Hubert CAUCHOIS

**NOTES POUR UNE CORRECTE PRESENTATION DES JUIFS ET
DU JUDAÏSME DANS LA PREDICATION ET LA CATECHESE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE (24 juin 1985)**

Extraits

Le pape Jean-Paul II disait : « ...Il faudrait arriver à ce que cet enseignement, aux différents niveaux de formation religieuse, dans la catéchèse aux enfants et aux adolescents, présente les Juifs et le judaïsme non seulement de manière honnête et objective sans aucun préjugé et sans offenser personne, mais plus encore avec une vive conscience de l'héritage commun aux juifs et aux chrétiens ». Il parle aussi du « peuple de Dieu de l'Antienne Alliance qui n'a jamais été révoquée ».

- 1- Enseignement religieux et judaïsme : ...Il ne s'agit pas seulement de déraciner les restes d'antisémitisme... mais bien plus de susciter, moyennant cet effort éducatif, une connaissance exacte du « lien » tout à fait unique qui, comme Eglise, nous relie aux Juifs et au judaïsme.
- 2- Rapports entre Ancien et Nouveau Testament : Il s'agit de présenter l'unité de la Révélation biblique (Ancien et Nouveau Testament) et du dessein divin, avant de parler de chacun des événements de l'histoire, pour souligner que chaque événement ne prend sens que dans la totalité de cette histoire, de la création à l'achèvement. Cette histoire concerne tout le genre humain et particulièrement les croyants...

Il s'agit d'événements singuliers concernant une nation singulière mais qui, dans la vision de Dieu qui révèle son propos, sont destinés à recevoir une signification universelle et exemplaire.

Il s'agit en outre de présenter les événements de l'Ancien Testament non comme des événements qui concernent seulement les Juifs, mais qui nous concernent aussi personnellement. Abraham est vraiment le père de notre foi...

Il est vrai... et il faut aussi le souligner que l'Eglise et les chrétiens lisent l'Ancien Testament à la lumière de l'événement du Christ mort et ressuscité et que, à ce titre, il y a une lecture chrétienne de l'Ancien Testament qui ne coïncide pas nécessairement avec la lecture juive... Mais ceci n'ôte rien à la valeur de l'Ancien Testament dans l'Eglise et n'empêche pas que les chrétiens puissent à leur tour profiter avec discernement des traditions de la lecture juive...

En soulignant la dimension eschatologique du christianisme, on arrivera à une plus grande conscience que, lorsqu'il considère l'avenir, le peuple de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance tend vers des buts analogues : la venue ou le retour du Messie – même si c'est à partir de deux points de vue différents...

Il faudrait aussi que nous prenions notre responsabilité de préparer le monde à la venue du Messie en œuvrant ensemble pour la justice sociale, le respect des droits de la personne humaine et des nations, pour la réconciliation sociale et internationale. A cela nous sommes poussés, Juifs et chrétiens, par le précepte de l'amour du prochain, une espérance commune du règne de Dieu et le grand héritage des prophètes.

- 3- Racines juives du christianisme : Jésus était juif et l'est toujours resté...
- 4- Les Juifs dans le Nouveau Testament
- 5- La liturgie : *Ce paragraphe dit les sources juives de notre liturgie chrétienne, et les liens entre la Pâque et la Passion et la Résurrection du Seigneur.*

Dabru Emet, ce qui veut dire « **PARLONS VRAI** »

DECLARATION JUIVE SUR LES CHRETIENS ET LE CHRISTIANISME

(10 SEPTEMBRE 2000) Extraits

8 brèves propositions concernant la manière dont juifs et chrétiens peuvent être en relation les uns avec les autres :

- 1- Juifs et chrétiens adorent le même Dieu : *Les chrétiens adorent eux aussi le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, créateur du ciel et de la terre. Bien que le culte chrétien ne soit pas un choix religieux viable pour les Juifs, nous nous réjouissons... de ce que, par l'intermédiaire du christianisme, des centaines de millions de gens sont entrés en relation avec le Dieu d'Israël.*
- 2- Juifs et chrétiens s'en remettent à l'autorité du même livre – la Bible : *... Chacun d'entre nous en dégage des leçons similaires : Dieu a créé et soutient l'univers ; Dieu a établi une alliance avec le peuple d'Israël, la parole de Dieu guide Israël vers une vie d'intégrité ; et, à la fin, Dieu rachètera Israël et le monde entier. Cependant, Juifs et chrétiens interprètent la Bible de manière différente sur bien des points. Des différences de cette nature doivent toujours être respectées.*
- 3- Les chrétiens peuvent respecter le droit des juifs à la terre d'Israël
- 4- Juifs et chrétiens acceptent les principes moraux de la Torah : *La sainteté inaliénable et la dignité de chaque être humain sont au centre des principes moraux de la Torah. Nous avons tous été créés à l'image de Dieu. Cet accent mis sur ce qui nous est commun peut être la base d'une amélioration des rapports entre nos deux communautés. Ce peut être aussi la base d'un puissant témoignage face au monde entier pour que s'améliore la vie de nos compagnons d'humanité et pour que soient combattues l'immoralité et l'idolâtrie qui nous nuisent et nous dégradent. Un tel témoignage est nécessaire, surtout après les horreurs sans précédent du siècle passé.*

- 5- Le nazisme n'était pas un phénomène chrétien
- 6- La différence humainement irréconciliable entre juifs et chrétiens ne sera pas abolie jusqu'à ce que Dieu ait racheté le monde entier, comme promis dans l'Écriture Sainte : *Les chrétiens connaissent et servent Dieu par l'intermédiaire de Jésus-Christ et de la tradition chrétienne. Les Juifs connaissent et servent Dieu par l'intermédiaire de la Torah et de la tradition juive. Cette différence ne sera pas abolie par une communauté qui soutient avoir interprété l'Écriture Sainte plus correctement que l'autre, ni par l'exercice du pouvoir politique de l'une sur l'autre. Les Juifs peuvent respecter la fidélité des chrétiens à leur révélation exactement de la même manière que nous attendons des chrétiens qu'ils respectent notre fidélité à notre révélation. Ni le Juif ni le chrétien ne doivent être poussés à confirmer l'enseignement de l'autre communauté.*
- 7- Une nouvelle relation entre les Juifs et les chrétiens n'affaiblira pas la pratique juive
- 8- Juifs et chrétiens doivent œuvrer ensemble pour la justice et pour la paix : ***Juifs et chrétiens, chacun à leur manière, reconnaissent l'état de non-rédemption du monde, qu'illustre la persistance de la persécution, de la pauvreté, de la déchéance et de la misère humaine. Bien que la justice et la paix soient finalement l'œuvre de Dieu, nos efforts, conjugués à ceux d'autres communautés de foi, aideront à l'instauration du royaume de Dieu dans lequel nous espérons et que nous désirons ardemment. Séparément et ensemble, nous devons travailler à apporter justice et paix à notre monde.***

Questions :

Dans quel domaine précis (enseignement de la catéchèse, aumônerie, catéchuménat, voisinage avec des amis juifs, engagement commun dans des associations ou dans la vie de la cité, mariages juifs/chrétiens et éducation des enfants...), voyons-nous des applications pratiques de notre formation ?

Lundi 3 Mai 2010

**Judaïsme d'hier et
Judaïsme d'aujourd'hui**

*Intervenant : Père Rafic NAHRA, prêtre libanais,
responsable d'un département de recherche
au Collège des Bernardins sur Judaïsme et Christianisme.*

